



La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 86 - Octobre 2022

RAPPORT DE L'ADEME SUR LA DÉCARBONATION DU SECTEUR AÉRIEN

VILLE ET AÉROPORT FAVORABLE AU SCÉNARIO B « MODÉRATION DU TRAFIC »

Le transport aérien français (vols intérieurs et vols internationaux au départ de France) a des impacts de plus en plus importants sur l'environnement, dans un contexte de croissance de l'activité à l'échelle mondiale. Même si les acteurs du secteur sont de plus en plus conscients et engagés en matière de transition écologique, les émissions de Co2 du secteur ont augmenté de 85 % entre 1990 et 2019, et pourraient encore croître de 50 % d'ici 2050 si de nouveaux leviers de décarbonation ne sont pas mobilisés. Ce rapport pose notamment la question de la maîtrise du trafic comme levier de décarbonation, en montrant son efficacité, notamment à court terme. Ville et Aéroport est favorable au scénario « modération du trafic », car elle sait que l'amélioration de l'efficacité énergétique des avions ou le recours aux carburants durables ne produiront leurs effets qu'à moyen et long terme. Elle demande donc aux pouvoirs publics de se positionner sur l'un des scénarios et d'étudier les modalités potentielles du recours au levier « modération du trafic » qui pourrait prendre la forme d'un plafonnement du nombre de vols, à l'instar de la décision prise récemment par le gouvernement néerlandais pour l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol. (Lire la suite)

Trois scénarios pour accélérer la transition écologique du secteur aérien

Rappelons que l'objectif français de neutralité carbone en 2050 repose sur une division par 6 au moins des émissions de la France entre 1990 et 2050, tous secteurs confondus. Dans ce contexte, l'ADEME a réalisé une étude prospective afin d'analyser les différentes pistes de transition écologique du secteur aérien à l'échelle nationale pour l'accompagner dans sa décarbonation.



AGENDA * Ville & Aéroport